

Notice Pollin'air



En tant que sentinelle, votre rôle est **simple, peu contraignant et limité en temps**. Il vous suffit de choisir un certain nombre de plantes parmi 25 espèces que nous avons sélectionnées, de les observer à des moments précis (floraison, pollinisation et fin de pollinisation) et de rapporter leurs stades de développement sur le site Pollin'air, accessible depuis ordinateur, tablette numérique ou smartphone. Grâce à votre aide et à votre expertise, **des milliers de personnes allergiques dans le Grand Est** pourront recevoir des **informations locales** et en **temps réel** pour prévenir leurs symptômes allergiques !



ÉTAPE 1 : INSCRIPTION

- Connectez-vous au site www.pollinair.fr.
- Créez votre **compte utilisateur** en cliquant sur l'onglet « **Devenir sentinelle** » puis « **Inscription** ».
- Renseignez les informations suivantes : nom, prénom, âge, structure/particulier, adresse mail, adresse postale (pour envoi du « Guide des sentinelles »), niveau botanique (initié ou confirmé), motivations et par quel biais vous avez connu Pollin'air.
- Après validation par un administrateur, vous accéderez à votre compte personnel grâce à un **identifiant** et un **mot de passe** envoyés par mail.

NB : ces données resteront confidentielles et ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).



ÉTAPE 2 : CHOIX ET IDENTIFICATION DES PLANTES

Pour faciliter l'identification des plantes, référez-vous aux **fiches espèces** du « Guide des sentinelles », que vous recevrez en cadeau après votre inscription, ou sur le site www.pollinair.fr.

Les observations seront à réaliser toujours sur les **mêmes plantes** : identifiez-les à l'aide d'une **étiquette** ou d'un **piquet**, et préférez un **endroit facile d'accès**, à proximité de votre **lieu d'habitation** ou de **travail**.

- Une fois connecté à votre compte utilisateur, cliquez sur l'onglet « **Identifier une plante** ».

Plante à observer : choisissez, dans la liste des **25 plantes**, celle(s) que vous souhaitez observer.

Arbres : Bouleau, Noisetier, Aulne, Charme, Chêne, Frêne et Saule.

*Pour les arbres, seul le genre est imposé. En effet, tous les pollens d'un même **genre** de plante ont le même potentiel allergisant (à l'exception des Urticaceae et Cupressaceae). Choisissez l'espèce qui vous sera la plus facile à observer.*

Herbacées : Armoise commune, Ambroisie à feuilles d'Armoise, Plantain lancéolé, Plantain majeur, Oseille sauvage, Ortie dioïque, Pariétaire officinale, Brachypode penné, Brome dressé, Dactyle aggloméré, Fétuque des prés, Fléole des prés, Flouve odorante, Fromental, Houlque laineuse, Ivraie vivace, Pâturin des prés, Vulpin des prés.

*Pour les herbacées, les plantes à étudier sont précisées à l'**espèce** afin de cibler les informations sur ce qui est le plus représenté dans le Grand Est. Dans le cas de l'Ambroisie, il s'agit de surveiller le développement d'une plante à risque sanitaire de par son fort potentiel allergisant et son statut d'espèce invasive.*

Plante photographiée : téléchargez une photographie de la plante observée afin qu'un botaniste la valide.

Critères environnementaux : décrivez l'**environnement** dans lequel la plante évolue en cochant les cases correspondant aux différents critères.

Localisation de la plante : renseignez le lieu d'observation de la plante : une adresse, des coordonnées géographiques ou directement la position sur la carte. Sélectionnez également la zone géographique correspondante.

*Cette donnée permettra de réaliser une **carte de prévention** à destination des personnes allergiques et de les informer sur les plantes allergisantes en pollinisation **en temps réel** et de manière **localisée**.*

Validation : enfin, cliquez sur l'onglet « **Valider votre identification** ». Un mail vous sera envoyé lorsque l'identification aura été validée par un botaniste.



ÉTAPE 3 : OBSERVATION ET SAISIE DES DONNÉES

- Vous recevrez une **notification** avant le début théorique des périodes de floraison afin de commencer les observations.
- Pour chaque plante choisie et validée, trois stades de développement sont à renseigner : **la floraison, la pollinisation, la fin de la pollinisation** (tous les détails dans le « Guide des sentinelles » et en ligne).
- Tapotez les étamines au-dessus d'un papier blanc afin de visualiser l'éventuelle « poudre » jaune formée par les grains de pollen.
- Si vous manquez la date de la floraison, vous pouvez tout de même renseigner les phases concernant la pollinisation. **Un à deux passages par semaine** peuvent être suffisants **avant la floraison**, puis **deux à trois fois par semaine lors de la pollinisation** seraient souhaitables.
- Une fois vos observations réalisées et un **nouvel événement identifié**, cliquez sur l'onglet « **Nouvelle observation** ».

Sélectionner la plante : parmi les plantes observées, sélectionnez celles dont vous voulez renseigner un stade de développement.

Stade de développement : sélectionnez si la plante est au stade de floraison, pollinisation ou fin de pollinisation.

Date de l'observation : par défaut, la date du jour est indiquée. Sinon, renseignez le jour de votre observation.

Validation : cliquez sur l'onglet « **Confirmer votre observation** ». Votre donnée est directement enregistrée et visible sur la carte interactive des pollens !

Dans l'onglet « **Observations** », **trois dates** doivent apparaître pour chaque plante étudiée à la fin de la saison pollinique, correspondant à la floraison, la pollinisation et la fin d'émission de pollen. Lors de vos prochaines connexions, vous pourrez y retrouver l'**historique** de vos observations.

Pollin'air c'est aussi : *des formations et événements annuels pour rendre compte des activités du réseau, la possibilité de s'inscrire à la newsletter pour recevoir les données des plantes allergisantes d'un secteur choisi, des échanges réactifs avec l'équipe Pollin'air ...*



Pollin'air
ANTICIPER POUR MIEUX
SE PROTÉGER